

A2F MULTITRAVAUX
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 89 Lotissement la Roubine
84870 LORIOU DU COMTAT

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
DU 17 FEVRIER 2011

Le dix sept février deux mille onze,
A dix sept heures,

Monsieur ASTIER Robert, demeurant Grand Rue, 13113 LAMANON,

Désigné en qualité de Président de la société A2F MULTITRAVAUX, aux termes des statuts de ladite Société établis par acte sous seings privés le 17 février 2011 à SALON,

Nomme, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directrice Générale de la Société, sans limitation de durée :

Mademoiselle Lorena ASTIER
Née à Aix en Provence le 16 mars 1985
De nationalité Française
Demeurant 89 Lotissement le Roubine, 84870 LORIOU DU COMTAT

Conformément aux dispositions des statuts, Mademoiselle Lorena ASTIER disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.
Conformément aux statuts, elle aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Mademoiselle Lorena ASTIER ainsi nommée accepte les fonctions qui lui sont confiées et déclare, en ce qui la concerne, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Mademoiselle Lorena ASTIER percevra une rémunération dont les modalités de fixation et de règlement seront déterminées par une décision ultérieure.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et la Directrice Générale.

Le Président
Monsieur Robert ASTIER



La Directrice Générale
Mademoiselle Lorena ASTIER

Don pour acceptation
des fonctions de directrice
générale

